



Parking et bailleur

Par roland59

Bonjour. Voici ma question. Je suis locataire d'une maison appartenant au bailleur "VILOGIA" à Villeneuve d'Ascq près de Lille. Dans mon avis d'échéance apparaît les frais de parking et de stationnement pour un montant de 80? mensuels. Or, je n'ai aucune place de parking réservée à mon véhicule dans la rue ou les rues proches. Devant mon garage attenant à la maison je laisse le trottoir aux passants puisque une école se trouve à proximité. Le garage de la maison fait parti des murs. Est ce que je peux demander à vilogia de rayer de mon bail la partie concernant le parking et stationnement et ainsi ne plus payer ces 80? mensuels. Ceci ne devra pas bien entendu influencer sur mon contrat de location. Merci.

Par chance

je vous informe dès demain soir

Par chance

j'ai appelé une agence immobilière "vilogia". voici la réponse reprendre contact avec l'agence car effectivement ce n'est pas normal que vous payez des frais de stationnement pour un stationnement inexistant. La personne qui m'a renseignée était étonnée que vous aviez une place de stationnement de stationnement dans la rue devant chez vous

vous avez un garage pour votre voiture ...

Par chance

pas de réponse ?